

L'Unité Genre de l'ONUCI a été créée en décembre 2004 sur la base de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, qui recommande l'incorporation d'une démarche sexospécifique (c'est à dire une approche où le genre est intégré pleinement) dans toutes les activités des opérations de maintien de la paix.

Cette unité oeuvre pour accroître la participation des femmes ivoiriennes dans les processus de décisions, surtout dans les activités liées au DDR ainsi qu'aux élections.

Objectifs de l'Unité Genre :

- Assister le RSSG dans l'intégration d'une dimension sexospécifique dans la mise en oeuvre de tous les programmes et activités de la mission.
- Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation de l'intégration du genre dans les activités de la mission et en dehors de la mission.
- Former le personnel de la mission sur la problématique homme/femme.
- Collaborer avec les institutions gouvernementales, la société civile et les organisations internationales afin d'encourager la participation effective des femmes au processus de paix, aux différentes étapes de la reconstruction post-conflit, ainsi qu'aux élections.



Coopérative générant des revenus pour les femmes de Djébonoua.

L'Unité Genre a déjà réalisé plusieurs actions sur le terrain telles que :

- La formation et sensibilisation du personnel civil et militaire de l'ONUCI sur les thèmes afférents à la problématique homme/femme par des cours d'induction et des messages.
- La préparation d'un manuel de formation en genre pour la police.
- La formation aux questions liées au genre des 600 agents auxiliaires chargés d'assurer la sécurité des sites DDR.
- La formation des formateurs dans la lutte contre les violences basées sur le genre.
- L'analyse de la parité homme/femme dans la mission avec des recommandations pour les dirigeants de la mission et le bureau des ressources humaines.
- La participation à l'élaboration du code de conduite de la mission, et à une directive pour le personnel militaire concernant les questions de genre de d'abus et d'exploitation sexuelle.
- la participation à la formation du personnel militaire sur la composante genre au niveau d'abus et d'exploitation sexuelle.



- La collaboration avec le programme national DDR pour l'inclusion des femmes dans le processus DDR.
- L'appui technique et financier pour la mise en place d'une plate forme de coordination des organisations féminines de la Côte d'Ivoire pour leur implication effective dans les instances de prise de décision et leur participation équitable dans le processus électoral.
- Une campagne de sensibilisation en collaboration avec la radio ONUCI sur les questions sexospécifiques.
- Une campagne de sensibilisation sur la résolution 1325 à l'occasion du cinquième anniversaire de son adoption.